

Métabetchouan
Lac-à-la-Croix

Séance ordinaire du 5 octobre 2026



1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l’ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2026
4. Rapport d’activités du conseil



4.1

Administration et développement

4.1.1
Approbation de la liste des comptes couvrant la période du 15 septembre au 5 octobre 2026

LISTE DES COMPTES - VILLE	
	Total
du 15-09 au 05-10-2026	548 740.59 $
GRAND TOTAL	**548 740.59 $**



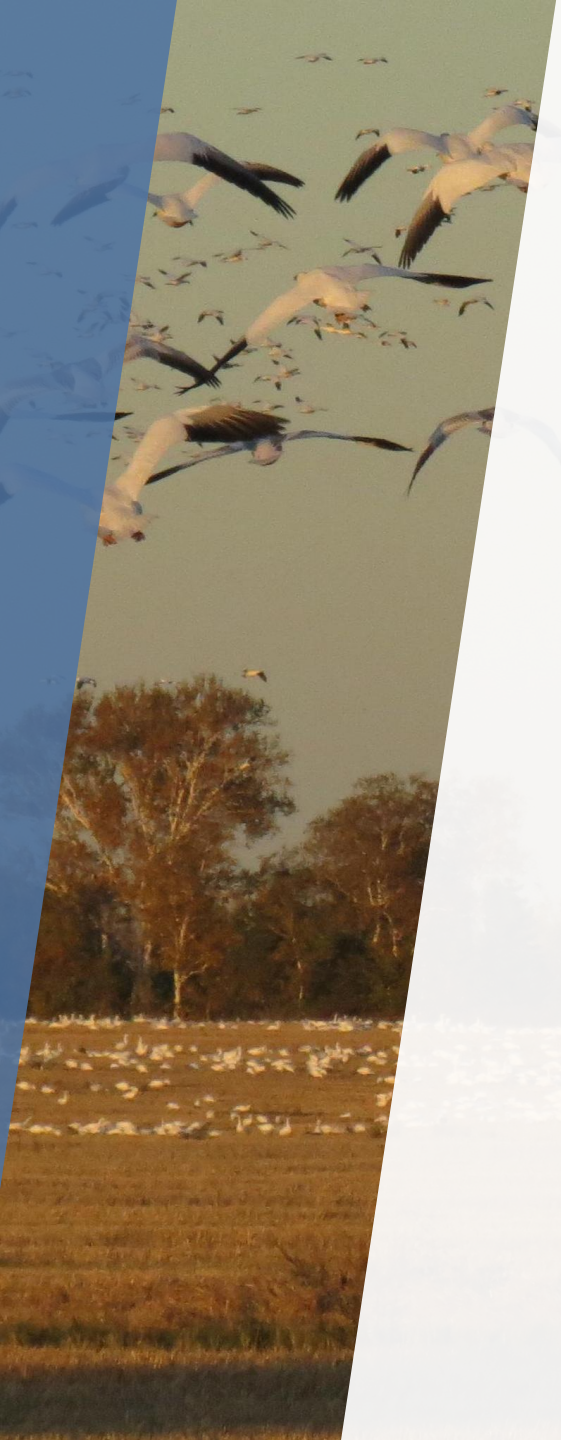

4.1.2
Résolution demandant l'assouplissement des exigences prévues au Règlement sur la langue de l'Administration pour les contrats municipaux de 139 000 $ et moins

- Le conseil dénonce l'abolition de l'exemption linguistique applicable aux contrats de 5 000 $ et moins, qui permettait une gestion plus souple des achats de faible valeur
- Cette modification entraîne un alourdissement administratif important et risque de ralentir l'acquisition de biens et services essentiels
- La Ville demande au gouvernement du Québec de rétablir l'exemption ou de mettre en place des mesures d'allègement adaptées aux réalités municipales

4.1.3
Avis de motion et dépôt du projet de Règlement nº 365-2026 portant sur la gestion contractuelle de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix lequel remplace le Règlement nº 334-2024



Modernisation et uniformisation des règles encadrant les contrats municipaux



Renforcement des principes d'intégrité, de transparence et de saine gestion des fonds publics



Obligation pour tous les organismes municipaux d'adopter un règlement sur la gestion contractuelle



Le règlement doit encadrer l'attribution et l'exécution de tous les contrats, quelle que soit leur valeur



4.1.4
Embauche d'un journalier opérateur - Poste régulier à temps plein

- M. Olivier Dorion
- Date de début: 5 octobre 2026

4.1.5
Octroi d’un contrat à Hamster Solution Buro — Acquisition de mobilier et d’équipements de bureau — Appropriation au surplus accumulé



Amélioration de l’ergonomie des postes de travail pour favoriser le bien-être, le confort et la productivité des employés



Évaluation des postes de travail ayant permis d’identifier des besoins en mobilier et en équipements ergonomiques



8 480 $ plus les taxes applicables

4.1.6
Nomination des représentants de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix au sein des comités du Travail de milieu secteur sud

- Participation de la Ville aux instances de concertation du travail de milieu afin de soutenir la collaboration avec les partenaires du milieu
- Désignation d'un(e) représentant(e) de la Ville au comité consultatif du travail de milieu
- Désignation d'un(e) représentant(e) de la Ville au Grand comité du travail de milieu
- Autorisation des représentants désignés à participer aux rencontres et aux travaux des comités pour la durée de leur mandat ou jusqu'à leur remplacement par résolution du conseil

4.1.7
Autorisation de travaux à l'Association des propriétaires du 65e Chemin en vertu du Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés

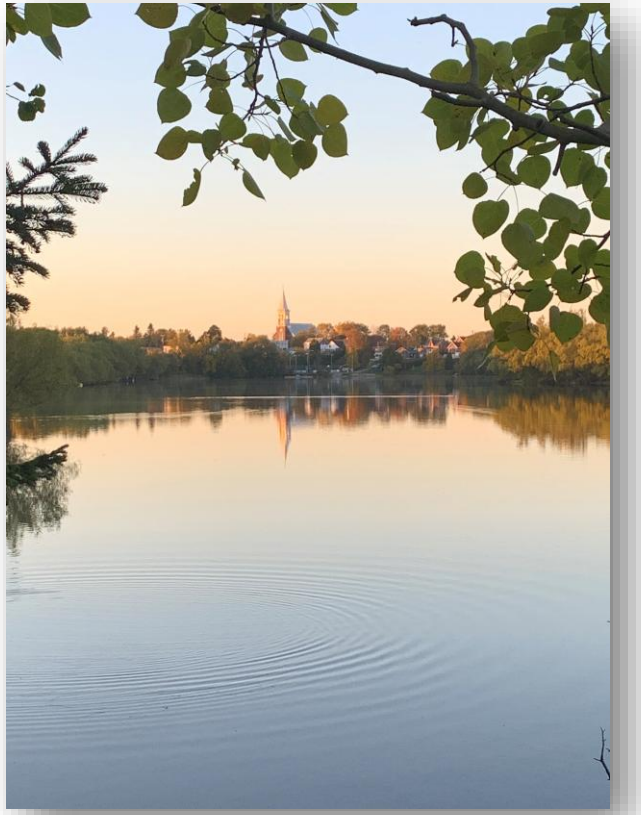

- Programme municipal prévoyant l'accumulation des sommes non utilisées dans un fonds réservé aux travaux majeurs des chemins privés
- Demande de l'Association des propriétaires du 65e Chemin pour la réalisation de travaux de rechargement de gravier
- Coût des travaux estimé à **1 034,78 $** incluant les taxes applicables
- Autorisation du versement de **976 $**, correspondant au solde disponible dans le fonds

4.1.8
Adoption du Code d'éthique des bénévoles



- Mise en place de bonnes pratiques en matière de gestion du bénévolat dans un souci d'uniformité et d'équité territoriale
- Reconnaissance de l'apport essentiel des bénévoles au maintien des infrastructures, au développement des services et à la qualité de vie du milieu
- Promotion d'un cadre de bénévolat sain, favorisant le bien-être, le sentiment d'appartenance et l'engagement citoyen
- Rappel du devoir des bénévoles d'agir avec intégrité et dans le respect des valeurs de la Ville

4.1.9
Autorisation de dépôt à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est — Dépôt au programme *Accélérer la transition climatique locale* (ATCL) — Planification et mise en œuvre de projets issus des plans climat

Autorisation à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est de déposer une demande d'aide financière au programme ATCL – Volet 2

Projet de verdissement collectif près d'une résidence pour aînés, d'un CPE et d'un parc

Objectif : réduire les îlots de chaleur et améliorer la résilience aux fortes pluies

Coût total du projet : 11 321,59 $ plus les taxes applicables

AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE : 9 057,27 $ ET CONTRIBUTION MUNICIPALE : 2 264,32 $



4.1.10
Adoption du Plan d'aménagement forestier à vocation récréative (PAFR) pour le secteur du Banc de sable

- Le secteur du Banc de sable fait face au vieillissement du couvert forestier et à des dommages causés par les chablis
- La Ville souhaite assurer la sécurité des usagers et préserver la pérennité du boisé
- Le maintien des usages récréatifs à long terme constitue un objectif prioritaire
- Le PAFR permet de planifier les interventions forestières en fonction de la vocation récréative du site
- L'approche proposée est progressive et vise la protection des milieux naturels, tout en mettant le territoire en valeur pour la communauté
- **Adoption du PAFR comme document de référence pour orienter les interventions forestières et la mise en valeur du secteur du Banc de sable**

4.1.11 Octroi d'un mandat à Morency, Société d'Avocats, S.E.N.C.R.L.

La Ville souhaite être représentée dans le cadre d'une procédure judiciaire

Mandat confié à la firme Morency, Société d'avocats, s.e.n.c.r.l. pour représenter et conseiller la Ville dans le dossier de la Cour supérieure nº 160-17-000031-258

4.1.12
Autorisation de signataires - Entente sur les mesures temporaires de maintien en emploi – Fermeture de la piscine municipale



Entente portant sur des mesures temporaires de maintien en emploi

Mesures mises en place en raison de la fermeture de la piscine municipale

Désignation de Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale et M. Hervey Tremblay, conseiller municipal, pour signer l'entente

4.1.13
Autorisation de signataires - Entente à intervenir avec Mme Marick Noël concernant les prestations au RQAP

Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale et M. Hervey Tremblay, conseiller sont autorisés à signer l'entente



4.2 Gestion du territoire

4.2.1
Autorisation de signature directive de changement DC01 pour le pavage de la rue Mathieu (phase 2) — Travaux effectués par Inter-Cité Construction ltée — Appropriation au surplus affecté à la vente des terrains

01

44 860,20 $ plus les taxes applicables

02

Tomy Dufour est autorisé à signer la directive de changement DC01

03

Dépense financée à même le surplus affecté provenant de la vente des terrains

4.2.2
Octroi de contrat à Ferme M.M Lapointe inc. — Déneigement des trottoirs et stationnements municipaux du secteur Lac-à-la-Croix — Saison 2026-2027

Endroits	Montant (plus les taxes applicables)
▪ Rue Rouillac et entrée de la bibliothèque	Montant forfaitaire de 3 050 $
▪ Trottoirs de la rue Saint-Jean	Montant forfaitaire de 910 $
▪ Entrée de l'Arboretum – Rue de Crespieul	Montant forfaitaire de 525$
▪ Caserne de pompier rue Saint-Louis	Montant forfaitaire de 590 $
▪ Rond-point rue des Prés	Montant forfaitaire de 460 $
▪ Stationnement piscine Eau Bassin Public	Montant forfaitaire de 5 630 $
▪ Station de pompage – Eau potable – 3e Rang Ouest	Montant forfaitaire de 600 $
▪ Stationnement de l'Arboretum – 2e rang Est	Montant forfaitaire de 650 $
▪ Chemin menant aux bassins d'épuration et aux stations d'épuration	150 $ de l'heure
▪ Tarif à l'heure pour le village	150 $ de l'heure
▪ Tarif à l'heure pour les rangs	180 $ de l'heure

4.2.3
Octroi de contrat à l'entreprise Déneigement WLM — Déneigement de divers endroits de la Ville – Saison 2026-2027

- La Ville doit assurer le déneigement de certains stationnements municipaux pour la saison hivernale 2026-2027
- Deux soumissions ont été reçues pour la réalisation des travaux

Endroits	Déneigement WLM	9382-2070 Québec inc.
• Stationnement de la mairie	1 800 $	3 360 $
• Maison des jeunes – secteur Métabetchouan	575 $	620 $
• Stationnement Centre-Ville	2 000 $	2 100 $
• Aréna - découpage	1 200 $	1 100 $
Montant (plus les taxes applicables)	**5 575 $**	**7 180 $**



4.2.4
Octroi de contrat au Groupe 3D inc. — Déneigement du stationnement du Centre récréotouristique Le Rigolet – Saison 2026-2027

4 000 $ plus les taxes applicables

4.2.5
Octroi de contrat au Groupe GÉOS - Contrôle de qualité des sols et matériaux - Pavage de la rue Mathieu - Appropriation au surplus affecté à la vente des terrains

Un mandat de contrôle qualitatif est requis afin de vérifier la conformité des matériaux granulaires, du béton de ciment et des enrobés bitumineux utilisés

Quatre soumissions conformes ont été reçues :

• Groupe Géos :	7 245,00 $
• Groupe ABS :	7 767,64 $
• Englobe :	8 123,45 $
• AtkinsRéalis :	14 653,45 $

Octroi du mandat à Groupe Géos : **7 245 $ plus les taxes applicables**

- La dépense sera financée à même le surplus provenant de la vente des terrains

4.2.6
Octroi de contrat à la Société Sylvicole Chambord ltée dans le cadre du Plan d'aménagement forestier récréatif dans le secteur du Banc de sable

Travaux de broyage prévus à l'automne 2026 dans le secteur du Banc de Sable conformément au Plan d'aménagement forestier récréatif

Intervention ciblant principalement le secteur affecté par le chablis de 2023

Mandat comprenant la préparation, la coordination et la réalisation des travaux forestiers

20 372 $ plus les taxes applicables

4.3 Culture, tourisme, loisirs et qualité de vie



4.3.1
Autorisation d'aller en appel d'offres sur le Système électronique des appels d'offres (SEAO) pour l'acquisition d'une surfaceuse — Aréna de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix — Appropriation au fonds de roulement

Autorisation à M. Mario Bouchard, greffier, de lancer un appel d’offres public sur le SEAO

Démarche visant l’acquisition d’une nouvelle surfaceuse destinée à l’aréna



4.3.2
Adoption de la Politique d'utilisation de l'imprimante 3D

- La Ville reconnaît le potentiel de l’impression 3D pour favoriser l’innovation, l’apprentissage et la réalisation de projets
- Une imprimante 3D est mise à la disposition de la population
- La Ville souhaite encadrer l’utilisation de cet équipement par des règles claires
- La politique vise à assurer la sécurité des utilisateurs et la protection de l’équipement
- Adoption de la Politique d’utilisation de l’imprimante 3D

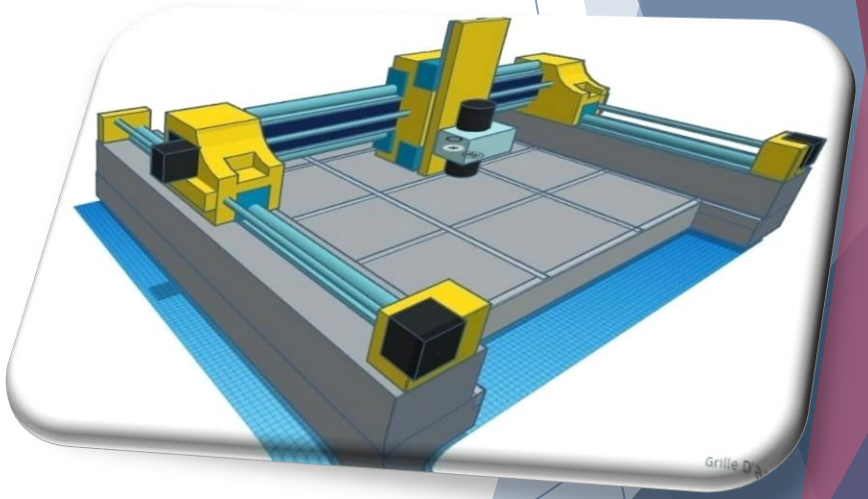

4.3.3 Nomination d'un représentant au sein du comité aviseur d'entreprise

- La Ville a mis sur pied un comité aviseur d'entreprise regroupant des entrepreneurs et des représentants d'organismes de développement économique
- Ce comité vise à favoriser les échanges entre le milieu économique et la municipalité
- La présence d'un représentant du conseil municipal permet d'assurer une meilleure communication entre le comité et la Ville
- Désignation d'un(e) représentant(e) de la Ville au comité aviseur d'entreprise



4.4 Rapport des activités du conseil

4.4.1 Représentations, dons et subventions

Demandeur	Demande	Montant accordé
Maison des jeunes de Métabetchouan	Invitation 40e anniversaire — Aide financière 2026	250 $
Société d'histoire Saguenay-Lac-Saint-Jean	Souper annuel — 23 octobre 2026 - 125 $ par billet	250 $
Club Kiwanis	Cocktail dinatoire — 20 novembre 2026	100 $

4.4.2 Présentations des activités du conseil

5. Dépôt de la correspondance

6. Affaires nouvelles

7. Période de questions des citoyens

8. Levée de la séance

